

## ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE

Entrée le :

L'état des lieux doit être établi de façon contradictoire entre les deux parties lors de la remise des clés au locataire et lors de leur restitution en fin de bail, conformément à l'article 3 de la Loi n°89462 du 6 juillet 1989. L'état des lieux fait partie du contrat de location dont il ne peut être dissocié.

### Les Locaux

Appartement  Maison  Local  Cave  Parking  Box  Terrain

Nombre de pièces

Surface habitable  m2

Adresse :

Chauffage :  Individuel  Collectif  
Eau chaude :  Individuelle  Collective

### Le Bailleur

Nom :

Adresse:

Téléphone :

Adresse électronique (facultatif):

*Ci-après "Le bailleur"*

### Locataire

Nom :

Adresse:

Téléphone :

Né(e) le :

à

Nationalité :

Adresse électronique :

*Ci-après "Le LOCATAIRE" (singulier)*

## Infos utiles

### EDF Compteur

N°

Ancien occupant

### EDF Relevé

HC :

HP :

### GDF Compteur

N°

### GDF Relevé

### Eau froide Relevé

### Eau chaude Relevé

## Parties privatives attachées au logement

Partie privative	N°	Descriptif et état
Cave		
Parking		
Jardin		
Balcon		
Terrasse		

## Clés

Type de clé	Nombre	Date de remise	Commentaire

## Équipements, Aménagements, Divers

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Sonnerie					
Interphone					
Alarme					
Boite aux lettres					
Portail					
Cheminée					
Toiture					
Charpente					
Isolation					
Evacuation eaux pluviales (gouttières...)					

## Entrée

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Porte, menuiserie					

Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					
Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					

### Salon ou pièce à vivre (si studio)

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Porte, menuiserie					
Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					
Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					

Autres commentaires :

## Chambre n°1

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Porte, menuiserie					
Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					
Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					

Autres commentaires :

## Chambre n°2

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
---------	---------------	----------	------------	--------------	-------------

Porte, menuiserie					
Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					
Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					
Autres commentaires :					

### Chambre n°3

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Porte, menuiserie					
Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					

Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					
Autres commentaires :					

## WC

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Porte, menuiserie					
Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					
Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					

Autres commentaires :

## Salle de bain

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Porte, menuiserie					
Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					
Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					
Baignoire/ Douche					
Evier(s)					
Robinetterie					

Autres commentaires :



## Cuisine

Element	Très bon état	Bon état	État moyen	Mauvais état	Commentaire
Porte, menuiserie					
Fenêtres (vitres et volets)					
Plafond					
Sol					
Murs					
Chauffage/ tuyauterie					
Prises et interrupteurs					
Eclairage					
Rangement/ Placard					
Evier(s)					
Evacuations eau					
Plaques de cuisson					
Lave-vaisselle					
Réfrigérateur					
Hotte					
Plan de travail					
Four					

Autres commentaires :

## Autres commentaires généraux et autres pièces

## Signature des parties

Le locataire doit veiller à maintenir en état le logement qu'il occupe.

A ce titre, il doit assurer l'entretien normal du logement et de ses éléments d'équipement, ainsi que les menues réparations nécessaires à moins qu'il ne prouve qu'elles sont dues à la vétusté, à une malfaçon ou à la force majeure.

A défaut, le bailleur peut retenir sur le dépôt de garantie les sommes correspondant aux réparations locatives qui n'ont pas été effectuées par le locataire, justificatifs à l'appui.

Fait à , le  en  exemplaires originaux dont un remis à chacune des parties qui le reconnaît.

LE(S) BAILLEUR(S) (ou  
mandataire)  
« **certifié exact** »

LE(S) LOCATAIRE(S)  
« **je reconnais exactes ces  
constatations sur l'état du  
logement** »  
(si le locataire représente d'autres  
locataires, inscrire: « **je me porte  
fort pour tous les autres titulaires  
du bail** »)

LA OU LES CAUTION(S)  
EVENTUELLE(S)  
« **je reconnais exactes ces  
constatations sur l'état du  
logement** »